

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 103 (1958)
Heft: 8

Artikel: L'armée suisse et l'armement atomique
Autor: Montfort, M.-H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-342894>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

encore réglementaires, mais il semble qu'elles deviendront définitives à quelques modifications près.

En outre, le point le plus important est sans contredit le principe même de l'articulation de la division en cinq éléments de combat, qui doit d'ailleurs se conjuguer avec l'attribution d'un échelon de feu nucléaire divisionnaire. Il est intéressant de noter que, pour la division française, cet échelon pourra être doté soit de roquettes d'artillerie américains « Honest John », soit du « SE 4200 », engin français.

Concernant l'articulation en cinq éléments, il s'agit d'une innovation d'une portée considérable, soulevant le principe même de la guerre future : les grandes unités évoluant d'une manière relativement indépendante sur un champ de bataille excessivement distendu. L'art militaire a évolué au cours des âges en différentes articulations, binaire, ternaire et quaternaire. Il a fallu la guerre atomique pour qu'une nouvelle forme apparaisse. Officiellement celle-ci n'a guère été expliquée et officieusement elle demeure peu commentée. Cependant elle ne saurait tarder à être longuement débattue.

J. PERRET-GENTIL

L'armée suisse et l'armement atomique

La Suisse ... le plus libre des peuples
parce que le plus armé...
MACHIAVEL (*Le Prince*)

Une explosion confuse — presse, comités, initiatives — a suivi les nettes déclarations de nos autorités civiles et militaires sur l'armement atomique futur de l'armée suisse de demain. Protestations surgissant des milieux les plus divers, et qui, à l'examen, se révèlent être aussi bien le fait d'idéalistes convaincus — ils ont droit à tout notre respect — que celui

d'éléments douteux, désireux de parachever des tentatives antérieures similaires qui avaient été heureusement vouées à l'échec. Contre l'armement atomique de l'Armée se dressent donc deux catégories d'opposants : il faut nous garder de les confondre, tout en nous souvenant que nous pouvions déjà établir la même distinction quelque dix ans avant le second conflit mondial et que nous eûmes le bonheur de passer outre et aux manœuvres des uns, et aux objurgations des autres...

Il importe — plus que jamais — dans une controverse où l'enjeu est d'une telle importance (ne s'agit-il pas de nos libertés ?) d'avoir des idées claires. Il importe de répondre au fameux « De quoi s'agit-il ? » de Foch, et de chercher les moyens qui correspondent au but à atteindre. On discute par trop sans remonter aux sources. Nos problèmes d'aujourd'hui ne sont abordés, souvent même superficiellement, que sur l'une des nombreuses faces qu'ils comportent ; on évite d'aller au fond des choses. L'objet de cette étude serait atteint si elle pouvait servir à replacer la question dans le cadre d'où elle n'aurait jamais dû sortir.

* * *

LA MISSION DE L'ARMÉE

« L'armée a pour mission d'assurer l'indépendance du pays contre l'étranger et de maintenir la tranquillité et l'ordre à l'intérieur ».

Assurer l'indépendance du pays contre l'étranger n'implique pas *forcément* combat. Cela implique aussi, et en premier lieu, découragement d'une agression par une préparation militaire poussée à l'extrême. Rendre, en d'autres termes, par trop coûteuse « l'opération Suisse », faire que l'effort qu'elle nécessiterait soit sans rapport avec les résultats aléatoires qui pourraient être acquis. Cette mission préventive fut celle que notre armée a remplie au cours des services actifs 1914-1918

et 1939-1945. Le rapport du général Guisan est, à ce sujet, parfaitement explicite :

Dès le 30.8.1939, je compris que le rôle de l'armée était d'offrir à chacun des partis belligérants un obstacle suffisant pour que, ajoutant la force de l'argument militaire à celle des arguments politiques et économiques, il décourageât tout dessein d'agression et assurât au pays une marge de sécurité aussi grande que possible.

Aux hommes à qui nous devons nos forces militaires de ces deux mobilisations de guerre doit aller notre reconnaissance. Ils ont fait — souvent incompris et décriés — que notre Armée fût telle, aux heures critiques des conflits, que son écrasement aurait exigé des forces dont l'étranger ne pouvait momentanément se départir. Si nous avons échappé au bain de sang, c'est à leur prévoyance, à leur mépris des concessions et d'une popularité facile que nous le devons. L'histoire doit nous apprendre que *c'est avant les guerres que nous avons joué notre indépendance* : c'est là une vérité que nous n'avons pas le droit d'oublier.

Assurer l'indépendance du pays, cela implique aussi combat. Cela exige « que soient détruites les forces militaires, que soit conquis le terrain, que soit jugulée la volonté de l'ennemi »¹. Cette mission de l'armée devient réalité dès le moment où l'étranger passe outre aux risques qu'il sait devoir l'attendre. Plus l'armée sera puissante, moins grande sera la probabilité qu'elle soit appelée à la lutte. Le devrait-elle, mieux pourrait-elle affronter le choc. Au contraire, moins forte elle sera, plus grande sera la probabilité qu'elle soit directement engagée. Moins forte elle serait, plus mal pourrait-elle le faire...

Ce ne sont pas là vérités nouvelles de l'ère atomique : ce sont les leçons de sept siècles d'histoire. L'époque qui naît apporte un bouleversement certain de l'art militaire. C'est en fonction de la mission de notre armée — telle que nous venons de la définir, et telle qu'elle demeure — que doit

¹ Clausewitz.

être étudiée l'adaptation nécessaire de nos forces : « Il faut étudier la guerre pour son temps, son pays, son armée »¹.

REmplir la mission sans armes atomiques ?...

Que les guerres de demain dussent être des guerres atomiques, les déclarations des grandes puissances ne laissent planer aucun doute à ce sujet. Nous avons le droit de le déplorer profondément : nous n'avons plus celui de nous bercer d'illusions. Le seul point qui puisse prêter à discussion serait de savoir si nous devons compter avec une guerre atomique absolue ou une guerre atomique limitée. Il ne s'agirait là d'ailleurs que d'une question de degré dans l'efficacité qui n'en modifierait pas le principe fondamental.

La mission préventive. — C'est illusion coupable de croire que, dépourvue d'armes atomiques, notre armée puisse encore être à même de la remplir, face à un éventuel adversaire disposant de moyens nucléaires. Les faibles coups qu'elle serait capable de rendre à l'écrasement atomique ne seraient jamais suffisants pour décourager une agression. Bien au contraire, c'est sûr de son impunité que l'ennemi pourrait violer notre territoire, s'emparer de nos cols, écraser notre population sous ses projectiles atomiques. Aucune crainte ne freineraît ses entreprises. Notre faiblesse serait une invite directe à l'invasion, la voie béante et la moins coûteuse de la submersion généralisée. *Non seulement nous ne découragerions pas l'agression, mais nous lui ouvririons la porte.*

Quant à croire que le fait de ne pas disposer d'armes atomiques puisse inciter nos agresseurs à ne faire usage contre nous que des armes conventionnelles, c'est candeur, et ferait sourire, si le sujet s'y prêtait le moins du monde. L'histoire militaire est là pour nous rappeler à une plus juste notion de la réalité.

¹ Foch.

La mission de combat. — Ceux-là chargent leurs épaules d'une lourde responsabilité qui ne craignent pas d'envoyer nos soldats au combat (ou à la boucherie ?) sans leur donner les moyens de soutenir la lutte. Au nom de l'humanité. Conçoit-on ce que serait le combat de nos troupes, soumises sans moyens de riposte aux feux atomiques de l'ennemi ? Que devient la mission « Détruire les forces militaires, juguler la volonté de l'ennemi ? ». Comment est-elle exécutable ? *La vérité est qu'elle ne l'est pas.* Si nous voulons la remplir, nous devrons réagir en répondant au feu atomique par le feu atomique. On objecte que l'exiguïté de notre territoire permettra alors à nos alliés éventuels de nous donner l'appui de leurs armes à longue portée. C'est donc renoncer à diriger notre guerre, notre défense, à rester maître de notre feu et de nos décisions : l'étranger maître de choisir ses objectifs. Le combat à coups de projectiles atomiques ennemis et « amis » (*sic*) sur nos centres et nos villes. La guerre de 39-45 est pourtant là pour nous apprendre que l'allié le mieux intentionné est peu avare de ses gros moyens de destruction quand il les emploie sur les territoires étrangers.

Par ailleurs, c'est curieuse hypocrisie que de se refuser, au nom d'idéaux dignes de respect, à l'introduction dans nos troupes d'un armement atomique, en calculant qu'une crise éventuelle conduirait nos cobelligérants à employer le leur à notre profit... Principe qu'exposent avec candeur (souvenons-nous que la candeur n'est souvent que du cynisme retourné) certains dialecticiens de fort bonne souche, et contre lequel il est temps de réagir, « rien ne ressemblant davantage », selon Hugo, « à un canon que la bouche d'une bouteille d'encre ».

REmplir la mission avec armes atomiques

Préventivement. — Il est hors de doute que la perspective d'une riposte atomique sur ses arrières ou sur ses colonnes amènera un éventuel adversaire à peser très sérieusement

les risques que lui feront courir son agression. Les possibilités qu'offrirait des rampes de lancement situées dans le réduit alpin, difficilement repérables, sont en effet excellentes. Des fusées atomiques de portée moyenne, des canons atomiques, augmenteraient considérablement l'efficacité de notre menace et *porterait à un point élevé le « coût » d'une opération d'invasion de notre territoire.* Celle-ci apparaîtrait moins rentable encore qu'au cours des deux derniers conflits où la portée de nos armes confinait notre riposte au contact immédiat. Pour la première fois, nous pourrions agiter le spectre d'une action dévastatrice sur les arrières, même éloignés, d'une armée d'invasion. Notre position serait améliorée par rapport à ce qu'elle fut dans les temps passés. L'envahisseur éventuel saura ainsi que c'est à armes égales qu'il devra affronter le choc de notre armée. Il n'y aura pas de « promenade militaire », pas de voie de pénétration ouverte, pas d'appel d'air. Il n'obtiendra le passage que s'il y met le prix. *A nous de faire en sorte qu'il puisse estimer d'autres routes de meilleur rapport...* L'armée aura ainsi rempli une fois de plus sa « mission préventive ».

La mission de combat, elle, pourrait être assurée dans des conditions tout au moins normales. Possibilité serait donnée à nos soldats de rendre coup pour coup. Certes, les pertes seraient sévères, terribles peut-être, mais dans tous les cas inférieures à celles que nous devrions subir en nous laissant écraser — désarmés — sous les tirs d'extermination atomiques ennemis, et sous les tirs « d'appui » de nos cobelligérants... Nous demeurerions maîtres de notre destin, maîtres de conduire comme nous l'entendons la lutte pour notre pays. Nous donnerions à nos soldats les appuis dont ils auraient besoin. C'est leur sang que nous économiserons. Libre à nous de déplorer cette évolution nécessaire : le fait est que l'armement nucléaire des armées à venir se normalisera jusqu'à l'échelle des armes d'infanterie et que nous refuser aujourd'hui à cette adaptation, c'est faire nôtres, toutes proportions gardées, les regrets de Bayard ou ceux de Monluc aux temps de l'intro-

duction des armes à feu¹; c'est s'obstiner à vouloir opposer la hallebarde à l'arquebuse.

Si l'on veut que notre armée soit à même de faire face aux tâches que lui fixe la Constitution fédérale, il faut lui donner le moyen de les assumer avec le maximum de chances possibles. Seul l'armement atomique lui apportera ce maximum de chances.

* * *

Au-delà de l'attraction ou de la répulsion que peuvent susciter en nous tels ou tels moyens de combat, se situe le devoir de préparer la riposte à la guerre que d'aucuns nous imposeront. Ne pas subir. On a trop souvent fait aux militaires le reproche de préparer la dernière guerre pour que leur soit refusé aujourd'hui le droit de préparer la prochaine... Face aux idéalistes et aux antimilitaristes de 1930, nous avons tenu bon. Notre pays, militairement fort, a traversé indemne une invraisemblable tourmente. Aujourd'hui, trente années plus tard, nous nous trouvons — libres et intacts — face à un nouveau tournant. Le moment est sans doute venu de décider ce que sera la Suisse de l'an 2000, celle de nos enfants.

Des adversaires de l'armement atomique nous avons le droit d'exiger une prise de position logique. Dépourvue d'armement nucléaire, notre armée, nous l'avons démontré, ne sera demain plus à même de remplir la mission qui lui échoit. Elle ne sera plus qu'un grand poids mort et onéreux et, comme telle, se devra de disparaître. *Ce qu'il faut décider, c'est défense nationale, ou non ; c'est soumission servile ou résistance impitoyable.* On ne pourra plus à l'avenir se prétendre, comme d'aucuns, partisan de la défense nationale et adversaire de

¹ Regrets qui avaient eu des précédents. Le pape Innocent II avait condamné en 1139 l'arbalète, comme étant une arme « très cruelle et très barbare, interdite entre les nations chrétiennes sous peine d'anathème, parce que haïssable à Dieu et ne convenant pas à des chrétiens ».

l'armement atomique. Il faut choisir : « Ne vous payez pas de mots si vous ne voulez pas être payés de déceptions »¹.

Nous vivons une époque terrible, mais c'est une raison de plus pour s'en protéger, et pour utiliser les chances les plus minimes d'y survivre. Gardons-nous de les compromettre, ces chances, en croyant naïvement à l'efficacité de l'exemple que nous donnerions en renonçant aux moyens nucléaires. Aucun des blocs antagonistes ne nous en saurait gré... bien au contraire. Chacun verrait avec mauvaise humeur s'ouvrir ce couloir désarmé sur son flanc. Chacun préparera sa parade.

Notre devoir, nous le voyons ailleurs : dans la préservation à tout prix des valeurs qui nous ont été transmises et qui font aujourd'hui notre pays. Vauvenargues avait déjà constaté que la guerre, quelque terrible qu'elle soit, n'était jamais si onéreuse que la servitude.

Capitaine M.-H. MONTFORT

¹ Foch.